

DECLARATION LIMINAIRE

Après de multiples sollicitations des syndicats représentatifs et des collectifs auprès de la CNAM, du Ministre de la Santé, de la Première ministre et même du Président de la République, les négociations conventionnelles s'ouvrent enfin.

Trop tard évidemment puisque les négociations qui devaient être menées en 2017 n'ont eu lieu qu'en 2019 et il s'agissait de l'avenant N°6 sur lequel Convergence Infirmière a eu l'occasion de s'exprimer. Les infirmières et les infirmiers libéraux ont donc perdu deux ans.

Malgré le format extrêmement contraint dans le temps de ces négociations, nous souhaitons que les problématiques des infirmières et des infirmiers libéraux soient abordées et que la vérité soit regardée en face, sans fard ni œillères.

Nous souhaitons que ces négociations se déroulent en toute transparence vis-à-vis de la profession et que les propositions soient partagées à l'ensemble des IDEL afin que chacune et chacun puisse légitimement s'approprier des débats qui concernent son avenir. Convergence Infirmière y prendra toute sa part. Les pratiques qui consistent à délibérer dans le secret des bureaux parisiens sont aujourd'hui totalement archaïques et renvoient à une sorte de féodalité contre laquelle la profession s'érige.

Les infirmières et les infirmiers libéraux souffrent physiquement et moralement. Nous sommes au bord de la rupture. Le sentiment de déréliction n'a jamais été aussi enraciné. Tous les jours nous sommes interpellés par des collègues qui raccrochent la blouse. Les violences se multiplient, la pénibilité de notre métier grandit, notre pouvoir d'achat s'amenuise, la charge mentale augmente, notamment en raison de la menace des indus.

La fatigue, les burn-outs, les troubles musculo-squelettiques et pathologies diverses et variées se généralisent car nous sommes contraints de travailler plus pour tenter de gagner la même chose.

L'arsenal répressif n'a jamais été aussi important : déconventionnement en urgence, article 102 de la LFSS permettant la fixation d'indus par extrapolation, projet de suspendre automatiquement la participation de l'Assurance Maladie à la prise en charge des cotisations des professionnels de santé si l'administration considère qu'il y a fraude et ce sans procédure judiciaire contradictoire.

Et que dire de la communication institutionnelle sur la fraude des professionnels de santé. On ne peut tout à la fois discréditer une profession et pousser des cris d'orfraie lorsque des IDELS sont violentées, agressées, violées, tuées.

Notre profession souhaite évidemment être payée à sa juste valeur après plus de 10 ans de blocages des honoraires mais aussi justement considérée et valorisée dans ses compétences.

Le sujet du BSI doit être abordé sans tabous. A la question « souhaitez-vous voir la dernière tranche mise en œuvre pour les moins de 85 ans ? », 70% des 5320 répondants à notre consultation disent non. Cela doit collectivement nous interroger.

Les attentes de la profession sont grandes, légitimement grandes. Mme CAZENEUVE, Directrice déléguée de l'Assurance Maladie qui a reçu tout comme le Ministère, de nombreux parlementaires et CPAM des délégations du collectif « infirmiers libéraux en colère » ont pu en juger.

A ce titre, nous n'avons pas vocation à être corsetés dans des discussions byzantines sur des enveloppes financières. Nous ne sommes pas dans un cénacle d'experts comptables. Nous devons aborder l'avenir d'une profession et de notre système de santé tout entier. L'enjeu est crucial et les arbitrages gouvernementaux doivent être crédibles.

Nous entendons parler d'astreintes, de permanence des soins, d'interdiction de l'intérim, de l'obligation de rattachement de tous les professionnels de santé à une structure d'exercice coordonné. Que les choses soient claires, nous n'accepterons pas d'être les suppliciés supplétifs d'un système de santé en pleine déliquescence par la faute de mauvaises décisions et de manque d'ambition depuis des années.

J'évoquais précédemment la nécessité de transparence, nous souhaitons également que ces négociations se déroulent en toute franchise. Si les pouvoirs publics veulent éradiquer le libéral, qu'on nous le dise clairement. Si les pouvoirs publics veulent nous écarter de la prise en charge des personnes âgées, qu'on nous le dise clairement. Nous en tirerons les conséquences en responsabilité.

Nous souhaitons enfin que ces négociations soient ouvertes, qu'il s'agisse de vrais échanges qui ouvrent la voie à une dialectique positive pour la profession. Alors que le malaise des IDEL s'aggrave de jour en jour, vous le comprendrez, la coercition, la contrainte, en un mot « la méthode 49.3 » n'est absolument pas de mise.

En responsabilité, Convergence Infirmière sera force de proposition lors de ces négociations et fera remonter les attentes et réalités du terrain.

Ghislaine SICRE
Présidente de Convergence Infirmière